

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Liste d'engagements spécifiques

(Seul le texte espagnol fait foi)

REPUBLIQUE DOMINICAINE - LISTE D'ENGAGEMENTS SPECIFIQUES

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>I. ENGAGEMENTS HORIZONTALS</p> <p>TOUS LES SECTEURS INCLUS DANS CETTE LISTE</p>	<p>3) Les investissements étrangers doivent être autorisés par la Direction des investissements étrangers et être ensuite inscrits au registre de la Banque centrale des investissements étrangers et des contrats de transfert de technologies.</p> <p>Le produit annuel des investissements de capitaux étrangers dûment inscrits à la Banque centrale peut être transféré à l'extérieur à concurrence de 25 pour cent du capital inscrit au registre.</p> <p>L'enregistrement des investissements étrangers est limité comme suit:</p> <p>a) investissement totalement exclu dans les services publics, par exemple la fourniture d'eau potable, les réseaux d'égout, la poste et tout autre secteur déclaré réservé par la Direction;</p>		

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
	<p>b) investissement limité à 29 pour cent du capital dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production de matériaux et d'équipements directement liés à la défense et à la sécurité nationales; - la publicité, la radiodiffusion, la presse quotidienne, la presse périodique, l'édition et les médias; - les transports terrestres intérieurs, à l'exception des lignes liées directement à l'importation et à l'exportation, aux transports aériens intérieurs, aux transports maritimes et de cabotage et aux transports maritimes internationaux; - l'exploitation forestière; 		

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
	<p>c) limité à 49 pour cent du capital dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exploitation agricole, l'aviculture et l'élevage; - la pêche; - les assurances. <p>Dans les autres secteurs, l'enregistrement des apports de capitaux étrangers peut être autorisé sans limitations, si ce n'est que reste interdit l'enregistrement des investissements étrangers destinés à l'acquisition d'immeubles à des fins de spéculation. Cette interdiction ne s'applique pas aux acquisitions de biens fonciers en vue de la réalisation de projets touristiques.</p>		

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
	<p>Il est interdit à toute personne morale ou entreprise d'acquérir des terrains situés à moins de 60 mètres du niveau de la marée haute sur le littoral de la République dominicaine. De même, les acquisitions de terrains par des personnes morales ou entreprises étrangères sont limitées à 5 000 m². Au-delà, l'acquisition doit être autorisée par décret présidentiel. Les entreprises étrangères sont tenues d'engager au moins 80 pour cent d'employés dominicains. Dans des cas particuliers, l'emploi d'étrangers en excédent pourra être autorisé s'il est difficile ou impossible de les remplacer par des ressortissants dominicains, les entreprises restant dans ce cas tenues de former un personnel dominicain.</p>		

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
	<p>4) Non consolidé sauf pour les cadres supérieurs ou spécialisés associés à une présence commerciale, qui devront contribuer à la formation d'un personnel dominicain dans les spécialités en question. L'accès au marché des personnes physiques étrangères est subordonné à la délivrance d'une carte de travail et d'un visa de travail.</p> <p>La fourniture de services professionnels dans la République dominicaine, moyennant la présence de personnes physiques dans le cas par exemple des services juridiques, comptables, d'audit, d'ingénierie, d'architecture ou de médecine, est subordonnée au respect des conditions prescrites par les lois qui régissent l'exercice de ces professions.</p>	<p>4) Conformément au Code des impôts, les revenus perçus par des étrangers au titre de dividendes, de royalties ou d'intérêts sont assujettis aux impôts établis par la loi.</p> <p>La législation du travail a un caractère territorial. Elle s'applique sans distinction aux ressortissants dominicains et étrangers, sous réserve des dérogations prévues par les conventions internationales. Il est reconnu aux travailleurs comme droits fondamentaux, notamment la liberté syndicale, la formation professionnelle et le respect de l'intégrité physique, de l'intimité et de la dignité personnelle.</p>	

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
II. ENGAGEMENTS SECTORIELS			
1. SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES A. <u>Services professionnels</u> Services de conseil et d'information juridiques (CPC 86190)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	
Services d'audit financier (CPC 86211)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Néant 3) Non consolidé 4) Non consolidé	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Services d'expertise comptable (CPC 86212)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Néant 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
Services d'établissement d'états financiers (CPC 86213)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Néant 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
Autres services comptables (CPC 86219)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Néant 3) Non consolidé 4) Non consolidé	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Services de planification et de consultations en matière d'impôts sur les sociétés (CPC 86301)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Néant 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
Services d'établissement et d'examen des déclarations d'impôt sur les sociétés (CPC 86302)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Néant 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
Services d'établissement et de planification des déclarations d'impôt sur les personnes physiques (CPC 86303)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Néant 3) Non consolidé 4) Non consolidé	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Autres services fiscaux connexes (CPC 86309)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Néant 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
Services d'études de marché et de sondages (CPC 864)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
Services de conseil en gestion (CPC 865)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Services d'architecture (CPC 8671)	1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA)	1) Néant 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
Services d'ingénierie (CPC 8672)	1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA)	1) Néant 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modèles de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Services intégrés d'ingénierie (CPC 8673)	<ol style="list-style-type: none"> 1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA) 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Néant 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 	
Services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère (CPC 8674)	<ol style="list-style-type: none"> 1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA) 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Néant 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Services médicaux et dentaires (CPC 9312)	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements de l'Association dominicaine des médecins (AMD) 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 	
Services sociaux (CPC 933)	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements de l'Association dominicaine des médecins (AMD) 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Services connexes de consultations scientifiques et techniques (CPC 8675)	1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	1) Néant 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
Services d'essais et d'analyses techniques (CPC 8676)	1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	1) Néant 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
Services de publicité (CPC 871)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé	1) Néant 2) Néant 3) Non consolidé 4) Non consolidé	

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Services de nettoyage de bâtiments (CPC 874)	1) Non consolidé* 2) Non consolidé* 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé* 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
B. <u>Services informatiques et services connexes</u>			
a) Services de consultations en matière d'installation des matériels informatiques (CPC 841)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	

* Techniquement impraticable.

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
b) Services de réalisation de logiciels (CPC 842)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
c) Services de traitement de données (CPC 843)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
d) Services de bases de données (CPC 844)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>e) <u>Autres</u> Services d'entretien et de réparation de machines et de matériel de bureau, y compris les ordinateurs (CPC 845)</p>	<p>1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé</p>	<p>1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé</p>	
<p>Autres services informatiques (CPC 849)</p>	<p>1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé</p>	<p>1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé</p>	
<p>C. <u>Services de recherche-développement</u></p>			
<p>a) Services de recherche-développement en sciences naturelles (CPC 851)</p>	<p>1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé</p>	<p>1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé</p>	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
b) Services de recherche-développement en sciences sociales et sciences humaines (CPC 852)	1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	
c) Services de recherche-développement interdisciplinaires (CPC 853)	1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>F. <u>Autres services fournis aux entreprises</u></p> <p>f) Services fournis aux secteurs agricole, minier et manufacturier</p> <p>Services annexes à l'agriculture, à la chasse et à la sylviculture (CPC 881)</p> <p>Services annexes à la pêche (CPC 882)</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé</p> <p>1) Néant</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Non consolidé</p> <p>4) Non consolidé</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Non consolidé</p> <p>4) Non consolidé</p>	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Services annexes aux industries extractives (CPC 883)	1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
Services annexes aux industries manufacturières, fournis à forfait ou sous contrat (CPC 884)	1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
Services annexes pour la fabrication de produits, machines et matériel en métal (CPC 885)	1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>Services de réparation de produits, machines et matériel en métal (CPC 886)</p> <p>Services annexes à la distribution d'énergie (CPC 887)</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé</p> <p>1) Néant</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Non consolidé</p> <p>4) Non consolidé</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Non consolidé</p> <p>4) Non consolidé</p>	
<p>2. SERVICES DE COMMUNICATIONS</p> <p>C. <u>Télécommunications</u></p> <p>b) Services de transmission de données (CPC 7523)</p>	<p>1) Si la fourniture transfrontières nécessite l'utilisation des réseaux nationaux et internationaux de télécommunications, il y a lieu de respecter les règles en la matière établies par la Direction générale des télécommunications.</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p>	<p>1) Si la fourniture transfrontières nécessite l'utilisation des réseaux nationaux et internationaux de télécommunications, il y a lieu de respecter les règles en la matière établies par la Direction générale des télécommunications.</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p>	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>D. <u>Services audiovisuels</u></p> <p>d) Services de radio et de télévision par câble (CPC 7524)</p> <p>Services de transmission des images et du son à forfait ou sous contrat (CPC 7525)</p>	<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Si la fourniture transfrontières nécessite l'utilisation des réseaux nationaux et internationaux de télécommunications, il y a lieu de respecter les règles en la matière établies par la Direction générale des télécommunications.</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Si la fourniture transfrontières nécessite l'utilisation des réseaux nationaux et internationaux de télécommunications, il y a lieu de respecter les règles en la matière établies par la Direction générale des télécommunications.</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p>	<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Si la fourniture transfrontières nécessite l'utilisation des réseaux nationaux et internationaux de télécommunications, il y a lieu de respecter les règles en la matière établies par la Direction générale des télécommunications.</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Si la fourniture transfrontières nécessite l'utilisation des réseaux nationaux et internationaux de télécommunications, il y a lieu de respecter les règles en la matière établies par la Direction générale des télécommunications.</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p>	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Autres services de télécommunications (CPC 7529)	<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Si la fourniture transfrontières nécessite l'utilisation des réseaux nationaux et internationaux de télécommunications, il y a lieu de respecter les règles en la matière établies par la Direction générale des télécommunications.</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Si la fourniture transfrontières nécessite l'utilisation des réseaux nationaux et internationaux de télécommunications, il y a lieu de respecter les règles en la matière établies par la Direction générale des télécommunications.</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>3. SERVICES DE CONSTRUCTION ET SERVICES D'INGENIERIE CONNEXES</p> <p>Travaux de construction (CPC 511)</p> <p>A. <u>Travaux d'entreprises générales de construction de bâtiments</u> (CPC 512)</p>	<p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA)</p> <p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p>	<p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p>	

* Techniquement impraticable.

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontière 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>B. <u>Travaux d'entreprises générales de construction d'ouvrages de génie civil (CPC 513)</u></p>	<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA)</p> <p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA)</p>	<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	
<p>C. <u>Assemblage et construction d'ouvrages préfabriqués (CPC 514)</u></p>	<p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p>	<p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p>	

* Techniquement impraticable.

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA)</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA)</p> <p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p>	<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA)</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA)</p> <p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p>	<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	
<p>Services de location de matériel de construction ou de démolition de bâtiments (CPC 518)</p>	<p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p>	<p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p>	

* Techniquement impraticable.

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA)</p> <p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA)</p>	<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA)</p> <p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA)</p>	<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	
<p>Construction de bâtiments (CPC 521)</p> <p>Ouvrages de génie civil (CPC 522)</p> <p>Autres ouvrages de construction (CPC 529)</p>			

* Techniquement impraticable.

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
E. <u>Autres</u> Travaux d'entreprises de construction spécialisées (CPC 515)	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA) 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non consolidé* 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 	
Travaux de pose d'installations (CPC 516)	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non consolidé* 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements du Collège d'ingénieurs, architectes et géomètres de la République dominicaine (CODIA) 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non consolidé* 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 	

* Techniquement impraticable.

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontalières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>7. SERVICES FINANCIERS</p> <p>B. Services bancaires et autres services financiers</p> <p>c) Services de crédit-bail (CPC 8112)</p> <p>Autres services d'octroi de crédits (CPC 8113)</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Non consolidé</p> <p>4) Non consolidé</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Non consolidé</p> <p>4) Non consolidé</p>	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Autres services d'intermédiation financière autres que les services d'assurance et de caisses de pensions (CPC 8119)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
Services de dépôts interbancaires (CPC 8115)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
Autres services de dépôts bancaires (CPC 8116)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Autres services de dépôts (CPC 81119)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
Services liés à l'administration des marchés financiers (CPC 8131)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	
Services liés aux marchés des valeurs mobilières (CPC 8132)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Services auxiliaires de l'intermédiation financière (CPC 8133)	1) Non consolidé	1) Non consolidé	
	2) Non consolidé	2) Non consolidé	
	3) Néant	3) Non consolidé	
	4) Non consolidé	4) Non consolidé	
Services d'assurance (y compris de réassurance) et de caisses de pensions, à l'exclusion des services de sécurité sociale obligatoire (CPC 812)	1) Non consolidé	1) Non consolidé	
	2) Non consolidé	2) Non consolidé	
	3) Participation étrangère acceptée à concurrence de 49 pour cent du capital-actions	3) Non consolidé	
	4) Non consolidé	4) Non consolidé	
Services auxiliaires de l'assurance et du financement des pensions (CPC 8140)	1) Non consolidé	1) Non consolidé	
	2) Non consolidé	2) Non consolidé	
	3) Néant	3) Non consolidé	
	4) Non consolidé	4) Non consolidé	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>8. SERVICES SOCIAUX DE SANTE (Distincts de ceux énumérés sous I.A. h-j)</p> <p>A. <u>Services hospitaliers</u> (CPC 9311)</p> <p>B. <u>Autres services de santé humaine</u> (CPC 9319)</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements de l'Association dominicaine des médecins (AMD)</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Non consolidé</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Non consolidé</p>	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>9. SERVICES RELATIFS AU TOURISME ET AUX VOYAGES</p> <p>A. <u>Services d'hôtellerie et de restauration</u></p> <p>Services d'hôtellerie et services d'hébergement similaire (CPC 641)</p>	<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux". Obligation d'obtenir au préalable un permis et de respecter les règlements de l'Association dominicaine des médecins (AMD)</p>	<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	
	<p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Non consolidé*</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

* Techniquement impraticable.

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Services de restauration (CPC 642)	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non consolidé* 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non consolidé* 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 	
Services de vente de boissons à consommer sur place (CPC 643)	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non consolidé* 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non consolidé* 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 	

* Techniquement impraticable.

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
B. <u>Services d'agences de voyages et d'organismes et guides touristiques (CPC 747)</u>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Néant 2) Non consolidé 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Néant 2) Non consolidé 3) Non consolidé 4) Non consolidé 	
d) <u>Entreprises de location d'automobiles (CPC 83105)</u>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux" 	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>11. SERVICES DE TRANSPORTS</p> <p>Autres transports non réguliers de voyageurs (CPC 7122)</p> <p>Services de transports ferroviaires (CPC 711)</p> <p>Services de manutention (CPC 741)</p> <p>Services d'entreposage (CPC 742)</p> <p>Services annexes des transports ferroviaires (CPC 743)</p> <p>Services annexes des transports par eau (CPC 745)</p> <p>Services d'agences de transport de marchandises (CPC 748)</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

REPUBLIQUE DOMINICAINE (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>Autres services annexes et auxiliaires des transports (CPC 749) Transports de marchandises (CPC 7123) Transports maritimes de marchandises (CPC 7212) Location de navires avec équipage (CPC 7213) Services de poussage et de remorquage (CPC 7214) Entretien et réparation de matériels de transport (CPC 8868)</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	